



**LISTE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE**

**Du 4 avril 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 19  
 Nombre de conseillers présents : 17  
 Nombre de conseillers représentés : 2  
 Nombre de conseiller non représenté : /  
 Nombre de votants : 19

*L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 4 avril à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de NAVES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé LONGY, Maire.*

**Présents :** M LONGY Hervé, Mme LATOUR-LEYRAT Fabienne, M MERCKX Michel, Mme BRUNERIE Anne-Marie, M CAPEL Gérard, Mme SEIGNOLLES Geneviève, Mme HEIDERICH Claudine, Mme ARNOULT Christiane, Mme MALGUID-PARLANGE Karine, M MINIER Fabien, M POMMET Pierre-Jean, Mme VEYTIZOU Géraldine, M VERNEDAL Clément, Mme BEDESSEM Julia, Mme DUCLOUX Béatrice, M MOUTON Michaël et M JERRETIE Christophe.

**Absents excusés et représentés :** M ESTRADE Jean-Bernard est représenté par M LONGY Hervé et Mme VALETTE Nathalie est représentée par M JERRETIE Christophe.

Mme BEDESSEM Julia devant quitter la séance à 19h00 sera représentée par Mme VEYTIZOU Géraldine à compter de son départ.

**Secrétaire de séance :** M VERNEDAL Clément.

**Délibérations :**

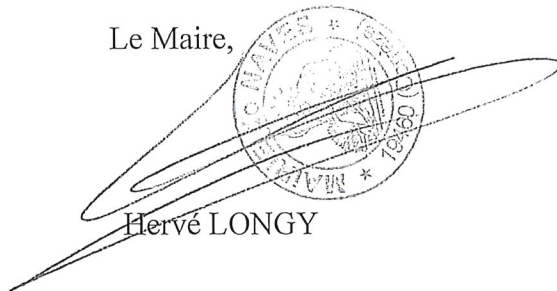
N° d'ordre	Objet	Décisions du Conseil municipal
DCM-2024-016	Désignation du secrétaire de séance et approbation du procès-verbal du 2 février 2024.	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-017	Approbation du compte administratif 2023 : budget principal	<i>Adopté par 17 voix pour ( M le Maire ne participe pas au vote)</i>
DCM-2024-018	Affectation des résultats du budget principal,	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-019	Approbation du compte administratif 2023 : budget annexe « Centre équestre »	<i>Adopté par 17 voix pour ( M le Maire ne participe pas au vote)</i>
DCM-2024-020	Affectation des résultats du budget annexe « Centre équestre »	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-021	Approbation des comptes de gestion 2023 : budget principal et budget annexe « Centre équestre »	<i>Adopté à l'unanimité</i>

DCM-2024-022	Attribution d'une subvention au C.C.A.S	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-023	Attribution de subventions aux associations communales et autres	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-024	FDEE19 : participation fiscalisée 2024	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-025	FDEE19 : Adhésion au S.I.G ( Système d'information géographique ),	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-026	FDEE19 : Approbation de la modification des statuts de la FDEE19 avec désignation d'un élu référent,	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-027	Vote des taux d'imposition 2024	<i>Adopté par 16 voix pour et 3 abstentions</i>
DCM-2024-028	Vote du budget principal 2024,	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-029	Vote du budget annexe « Centre équestre » 2024,	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-030	Avis sur le renouvellement des horaires actuels du temps scolaire à compter de la rentrée 2024,	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-031	Demande de participation de la commune pour un séjour à BUGEAT « Class Olympique » pour la classe CE2,	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-032	Adhésion au SMO Syndicat Mixte OUVERT Corrèze Supervision et désignation d'une délégué titulaire et un délégué suppléant	<i>Adopté par 14 voix pour et 4 abstentions( un élu ne participe pas au vote)</i>
DCM-2024-033	Modification des tarifs de location de la salle st Martial et la salle du pré bourru et création d'un nouveau tarif horaire de location pour l'organisation de réunions à compter du 1 <sup>er</sup> juin 2024,	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-034	Cession d'une partie de la parcelle section AT n° 682 (environ 650m <sup>2</sup> )au centre bourg pour un euro à Tulle' Agglo pour création d'une 3 <sup>ème</sup> micro crèche sur le territoire de l'agglomération par Tulle'Agglo ,	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-035	Information du conseil municipal : émission de mandats sur créances éteintes au budget principal et au budget annexe « centre équestre » 2024	<i>Prend acte</i>

<b>DCM-2024-036</b>	<b>Informations diverses :</b> Est informé du maintien en Fédérale 3 du N.S.L, de la gratuité du loyer du local professionnel mis à disposition par le médecin généraliste parti en retraite depuis janvier 2024 et de la gratuité pour la totalité de l'année 2024, de la situation des 3 premiers mois d'autoconsommation collective de la salle du pré Bourru et de la possible réorganisation des classes en maternelle à compter de la prochaine rentrée scolaire.	<i>Prend acte</i>
---------------------	---	-------------------

Affiché le 10 avril 2024

Le Maire,



Hervé LONGY